



RAPPORT D'ACTIVITES 2023-2024

1. Définition :

La groupe PARL-LG est régi statutairement par les articles PA 44 à PA 50. Les compétences du Groupe PARL sont donc clairement définies et différentes/complémentaires de celles des CP, CFA et CJP. Ce qui signifie clairement que si nous pouvons tout entendre, notre « marge de manœuvre » pour la représentation des clubs liégeois est contrainte aux AG (9voix/30). Le groupe PARL se doit d'œuvrer **pour l'ensemble des clubs en faisant fi des intérêts particuliers.**

2. Philosophie :

Le Parl-Lg se présente comme étant le représentant et le facilitateur des clubs liégeois. Nos membres, toutes et tous issus des clubs, y ayant ou continuant d'y exercer des responsabilités, restent persuadés que les amendes et autres taxes ainsi que les règlements votés pour faire d'un cas particulier, voire exceptionnel, une généralité ne feront en aucun cas grandir notre sport. Le Groupe Parl-Lg est ouvert à écouter et à comprendre les perspectives des autres provinces. Il est prêt à contribuer activement à la recherche de solutions bénéfiques pour tous via des débats et non pas juste des interjections comme « oui » ou « non ». Nous continuerons à chercher des solutions pour faire bouger les choses pour le bien des clubs, qu'ils soient de notre province ou des autres.

3. Composition de la délégation :

Actuellement (date de la rédaction de ce rapport), le Groupe Parl-Lg est constitué de 9 membres. Nous nous efforçons, autant que faire se peut, de respecter la parité entre hommes et femmes ainsi qu'entre les différentes régions de notre Province.

Nos membres, vos représentants, sont :

Mesdames:	Silvana Cerrone (Royal BC Prayon 0078)	
	Chantal Gerardy (RBC Blegny 1595)	(*)
Messieurs:	Bernard Dheur (Lg Atlas Ath Jupille 0057)	(**)
	Marcel Dardinne (BC Dison Andrimont 1215)	(*)
	Claude Germay (ABC Waremme 0709)	
	Alain Grignet (Les 4A Aywaille 0524)	(*)
	Michel Halin (RB Union Liège 0068)	
	Michel Lejeune (RBC Visé 1245)	
	Jean-Pierre Lerousseaux (RBC Stavelot 0057)	

(*) membre sortant-rééligible

(**) membre coopté

4. **Organisation :**

Lors de cette saison 2023-2024, le Parl-Lg s'est réuni à 10 reprises du 05-06-2023 au 06-05-2024 inclus. Nos membres participent et font rapport à de nombreuses réunions (présentielles et visio) en fonction de leur qualification, chacun(e) défendant, avant tout, les intérêts du basket et représentant notre province dans un partage démocratique et dans le respect de chacun(e).

L'ensemble de nos travaux qui concerne les statuts et le ROI de la Fédération ainsi que la gestion financière de cette dernière se déroule de manière collégiale sous l'éclairage de nos représentants aux différentes commissions et groupe de travail.

Le Parl-Lg est également à l'initiative d'une part d'une réunion des 3 comités (CP-CJP-PARL) aux fins qu'ensemble nous puissions juger du pouls de la Province et d'autre part d'une réunion destinée aux clubs et dont l'objet était de discuter ensemble et d'essayer de dégager des solutions aux problématiques de l'arbitrage et de la violence rencontrée sur et autour des parquets.

Quand les bonnes informations peuvent être transmises aux bonnes personnes, nos clubs, vos clubs sont plus forts.

5. **Fonctionnement :**

Pour les travaux de la saison 2023-2024, nous citerons (entre autres, liste non exhaustive)

- Il a été rappelé à diverses reprises que nous nous tenons à la disposition des clubs.
- Il a été rappelé à diverses reprises que le Parl-Lg se doit de se compléter et de se renforcer et qu'il est de la responsabilité des clubs que de nous rejoindre.
- Les membres du Parl-Lg ont régulièrement rencontré et/ou contacté de nombreux responsables de clubs aux fins de les sensibiliser à la problématique du nombre de représentants liégeois au sein de nos différents comités.
- Nos membres sont toujours disponibles lorsqu'ils assistent soit à des matches dans leur club d'affectation soit lors de rencontres en extérieur.
- Nos membres, lorsqu'ils sont sollicités verbalement, s'efforcent de répondre aux questions sinon en font rapport lors de nos réunions et réponse sera apportée au quémendeur. Néanmoins, il est toujours préférable de nous envoyer la demande par mail.
- Rappel : les représentants des clubs (les 4 mandataires) peuvent être reçus lors de nos réunions sur demande écrite et motivée.
- Les travaux de toutes nos réunions ont toujours été portés à la connaissance de tous via nos PV qui paraissent sur le site officiel de l'AWBB, sur le site officiel du CP et directement sur les boîtes mail des secrétaires des clubs.
- Nombre de nos membres étaient présents lors des différentes organisations sportives organisées tant au sein de notre Province que de notre Fédération.
- A ce jour, nos membres ont déjà participé à deux AG (25-11-2023, 23-03-2024). Nous participerons également à l'AP du 21-05-2024 et à la dernière AG du 15-06-2024.
- Des membres du Parl-Lg sont également à l'initiative du sondage concernant les joueurs et joueuses de plus de 23 ans qui jouent en TDM et TDW et redescendent en matches awbb et/ou provinciaux.

6. Activités particulières des membres :

- Présidence : Michel Halin.
- Vice-Présidence : Claude Germay.
- Secrétariat : Silvana Cerrone.
- Encodage : Michel Halin.
- Commission Législative : Claude Germay (suppléant : Michel Halin).
- Commission Financière : Michel Lejeune (suppléant Jean-Pierre Lerousseaux).
- Relations Parl-Lg / CP : Chantal Gerardy.
- 3X3 : Alain Grignet.
- Réforme Championnat Jeunes Régionaux : Michel Halin.
- Egalité des chances : Michel Halin.
- Détection et Formation : Michel Halin.
- Groupe de réflexion AWBB : Claude Germay, Michel Halin, Michel Lejeune, Jean-Pierre Lerousseaux.

7. Tableau d'éligibilité

	2024	2025	2026	2027	2028
CERRONE			X		
DHEUR	coopté				
DARDINNE	X				
GERADY	X				
GERMAY				X	
GRIGNET	X				
HALIN			X		
JONIAUX	éligible				
LEJEUNE		X			
LEROUSSEAUX		X			

8. Tableau de participations aux activités plénières

Nom	Nombres de réunions	Présent	Excusé
Cerrone	10	9	1
Dheur	10	9	1
Dardinne	10	10	
Gerardy	10	7	3
Germay	10	8	2
Grignet	10	9	1
Halin	10	10	
Lejeune	10	10	
Lerousseaux	10	10	

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont trouvé utile de participer à nos travaux. Nous réitérons notre engagement pour un basket sain et nous rappelons que nous sommes toujours disponibles pour les clubs de notre Province ainsi que pour les autres Provinces et notre Fédération dans les limites de nos compétences et de la convivialité.

Le 07 mai 2024

Michel Halin, président Parl-Lg